

**Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation**

Enseignement agricole  
*Formations grandeur nature*



d

**Inspection de l'Enseignement Agricole**

**Diplôme :**

Seconde professionnelle Conseil-Vente

**Module :**

EP3 Animaux de compagnie et produits d'animalerie

**Objectif général du module :**

S'initier à la mise en œuvre des opérations techniques nécessaires à l'entretien des animaux et de leur habitat dans le respect du bien-être animal

## Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module vise à l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la connaissance et à l'entretien des animaux les plus couramment commercialisés en animalerie.

Il est principalement mis en œuvre sous la forme de travaux pratiques ; la connaissance des animaux donne lieu à l'élaboration de fiches techniques.

Ces apprentissages, essentiels dans ce module, ont pour support des mises en situations professionnelles à partir de l'animalerie pédagogique : observations, interventions sur les animaux, maintenance des installations. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques encadrés permettent d'y parvenir.

Les enseignements des sciences et techniques et de biologie-écologie doivent être menés de façon concertée.

### **Objectif 1 : Identifier les espèces les plus couramment commercialisées**

S'appuyer sur la liste des animaux domestiques en vigueur en ne retenant que les espèces et variétés les plus couramment commercialisées.

Pour les espèces non domestiques, se limiter au 20/80 des secteurs aquariophilie d'eau douce, mammifères et oisellerie.

#### **Objectif 1.1- Reconnaître les espèces les plus couramment commercialisées**

Il convient d'amener l'apprenant à :

- identifier visuellement les espèces et variétés,
- les nommer en privilégiant l'approche taxonomique par les notions de famille, genre, espèce et nom vernaculaire,
- à les sexer.

Ces apprentissages s'appuient sur les animaux de l'animalerie pédagogique et les supports visuels dans le cadre des TP/TD.

### **Objectif 1.2- Présenter leur origine et leurs caractéristiques**

On entend par origine, l'origine géographique naturelle simplifiée aux grandes zones présentant des similitudes écologiques, dont il faut définir les principaux paramètres (ex : conditions climatiques, qualité d'eau...)

En complément des notions générales de nutrition et reproduction abordées en biologie, on s'attache à présenter quelques exemples de régimes alimentaires et de modalités de reproduction prises dans les différents secteurs.

L'aspect comportemental doit être abordé à travers l'étude de quelques exemples caractéristiques permettant des applications pratiques ayant une influence sur le bien-être animal (exemples: notions de territorialité et bac spécifique, de sociabilité et association d'espèces, grégarité et gestion en lot, régime alimentaire et choix des espèces à associer...)

### **Objectif 2 : Identifier les équipements et produits les plus couramment commercialisés**

Il s'agit des équipements, produits et accessoires de base de maintenance pour les espèces en captivité dans le respect du bien être animal.

#### **Objectif 2.1- Présenter les caractéristiques des équipements**

Dans le cadre de TP réalisés à l'atelier pédagogique, il s'agit d'amener l'apprenant à identifier les équipements de base des différents secteurs, à savoir les nommer et à les classer en fonction de leurs rôles.

Par équipement, il faut entendre les habitats (cage, volière, aquariums), les systèmes d'éclairage, de chauffage, de filtration, les systèmes de nourrissage (mangeoires, abreuvoirs...) et les autres accessoires (perchoirs, jeux, nids, sellerie...)

Il est recommandé de travailler à partir de quelques exemples simples pris dans chaque secteur.

On doit se limiter aux équipements vendus aux particuliers et ne pas aborder les équipements d'usage professionnel (batteries, modules...)

#### **Objectif 2.2- Présenter les caractéristiques des produits**

Par produit, il faut entendre le "consommable" courant, tel que l'alimentation, les produits de traitement, les tests de l'eau, les matériaux de filtration, les différents substrats et les éléments du décor, plantes aquatiques, et les produits d'entretien divers...

Comme pour les équipements, il faut lors de TP amener l'apprenant à identifier, nommer classer et à connaître le rôle principal de ces différents produits sans entrer dans le détail des modalités de fonctionnement de ceux-ci.

### **Objectif 3 : Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires au bien-être des espèces et au bon fonctionnement des installations**

#### **Objectif 3.1- Prendre en compte l'animal comme être sensible ayant des exigences spécifiques**

Il s'agit de bien mettre en évidence que l'animal est un être sensible dont les exigences spécifiques doivent être prises en compte pour son maintien en captivité. Ces notions doivent être développées en cours en étroite collaboration avec l'enseignement de biologie.

Dans cette optique, il convient de distinguer les opérations d'installation (mise en place du cadre de vie) de celles d'entretien (maintien de bonnes conditions d'existence). Cette partie doit impérativement être traitée en TP dans tous les secteurs présents à l'atelier pédagogique.

### **Objectif 3.2- Observer les animaux et contrôler les conditions d'ambiance**

Il s'agit de développer le sens de l'observation de l'apprenant, nécessaire à l'appréciation des conditions de l'environnement et de l'état de bien-être de l'animal, préalable à toute prise de décision.  
Il doit parvenir à hiérarchiser et organiser ses observations dans le cadre de "routines". Cet apprentissage méthodologique doit se faire dans le cadre de TP dans tous les secteurs et les applications doivent être réalisées lors des permanences à l'atelier.

### **Objectif 3.3- Assurer les soins aux animaux dans leur environnement**

L'apprenant doit intégrer les différentes pratiques professionnelles relatives à l'installation et à l'entretien des animaux et de leur environnement en se limitant à l'application de protocoles qui devront cependant être présentés et justifiés (acclimatation, mise en place d'habitats, contention, sexage, alimentation, entretien, mesures des paramètres d'ambiance...).

Insister notamment sur la nécessité d'enregistrer les opérations réalisées pour un meilleur suivi et pour faciliter l'organisation du travail d'équipe.

L'apprentissage des gestes professionnels se fait en TP de façon à pouvoir les justifier et à harmoniser les pratiques. L'atelier pédagogique est le lieu privilégié à l'acquisition de ces apprentissages fondamentaux.

Il est recommandé de s'appuyer aussi sur les pratiques réalisées en stage pour en montrer la diversité et les différentes approches.

## **Objectif 4 : Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants**

Au sein de cet objectif, le temps consacré à l'étude des animaux et à l'étude des végétaux peut être ajusté en fonction du secteur professionnel.

S'appuyer sur des exemples significatifs du domaine professionnel et privilégier la démarche d'investigation par une approche concrète, aussi bien au laboratoire que sur le terrain, et la mise en œuvre de techniques appropriées (observations d'échantillons, dissections, montages et observations microscopiques, expérimentations).

En seconde, les niveaux d'étude privilégiés sont ceux des organismes dans leur milieu et des organes.

### **Objectif 4.1- Décrire l'organisation et le fonctionnement des animaux et des végétaux**

Montrer, à l'aide d'un nombre restreint d'exemples pris chez les animaux et chez les végétaux, que les êtres vivants sont organisés pour assurer une survie de l'individu (nutrition) et de l'espèce (reproduction). Observer et décrire l'organisation de deux animaux dont un mammifère. Identifier les fonctions associées aux différents appareils et organes.

Observer et décrire l'organisation d'un végétal. Identifier les fonctions associées aux différents organes végétaux.

Ne pas développer les mécanismes physiologiques, ne pas aborder les mécanismes cellulaires lors de l'étude des fonctions.

### **Objectif 4.2- Identifier et discriminer les êtres vivants**

Relever des critères de discrimination et d'identification des êtres vivants au niveau taxonomique approprié (du règne à l'espèce) en privilégiant des objectifs méthodologiques.

Utiliser des clés de détermination.

### **Objectif 4.3- Situer les êtres vivants dans leur environnement : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, rôle de l'homme sur la biodiversité**

Mettre en évidence l'importance des conditions de l'environnement pour la survie des êtres vivants. S'appuyer pour ce faire sur un ou deux exemples, en lien avec le domaine professionnel, d'interactions entre les êtres vivants et leur environnement.

Montrer, en s'appuyant sur des exemples du domaine professionnel :

- les risques associés à l'introduction et l'acclimatation d'espèces exogènes sur le maintien de la biodiversité,
- un autre impact des activités humaines sur la biodiversité.

## Activités pluridisciplinaires

### **Connaissance des animaux de compagnie :**

Ce thème concerne la zootechnie-animalerie et la biologie. Il doit permettre à l'apprenant :

- d'identifier les exigences et les aspects comportementaux d'espèces animales, pour permettre la mise en oeuvre d'un habitat artificiel (2 séances) ;
- de comparer les modalités de reproduction des animaux (exemple : mammifères, oiseaux, poissons) (2 séances) ;
- de comparer les caractéristiques des aliments destinés aux animaux en relation avec leur régime alimentaire et l'évolution de leurs besoins. (1 séance).

*Horaire indicatif :*

*zootechnie-animalerie : 15 heures*

*biologie-écologie : 15 heures*

### **Mise en situation de vente :**

Ce thème vise à valoriser dans la pratique de la négociation commerciale les connaissances acquises en zootechnie-animalerie. Il doit permettre de :

- réaliser des fiches techniques, supports de négociation (1 à 2 séance) ;
- utiliser ces fiches techniques en situation de négociation et analyser le travail réalisé (2 à 3 séances).

*Horaires indicatifs :*

*Zootechnie-animalerie: 15 heures*

*SESG techniques commerciales : 15 heures*